Licence professionnelle

Métiers de l'informatique : applications web

- formation continue
- formation en alternance
- formation initiale

Durée : 1 an

BAC +3

Année universitaire : 2025-2026

Présentation

La Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : Applications Web (MIAW) présente deux parcours :

- Administration et Sécurisation des Réseaux et services Intranet et Internet (ASR2I)
- Développement Avancé d'applications Web Intranet et Internet (DAW2I)

Ces deux parcours sont destinés à des métiers de l'informatique et qui présentent des compétences différentes. Par ailleurs, une partie des compétences à acquérir est commune aux deux parcours.

Le programme de la formation LP MIAW est élaboré en concertation avec les acteurs de la profession mais aussi à travers les réunions annuelles de perfectionnement (enseignants, maîtres d'apprentissage, tuteurs pédagogiques). Il comprend un ensemble d'unités d'enseignement cohérent avec ses objectifs d'une manière générale, et aussi plus particulièrement aux spécificités de chaque parcours.
La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances suffisamment important décrivant ainsi l'essentiel des objectifs de la mention MIAW. Les unités d'enseignement de tronc commun sont dispensées au premier semestre mis à part quelques matières comme l'anglais et la conduite de projet qui sont étalées sur l'année.

Objectifs

La Licence Métiers de l'Informatique: Applications Web propose deux parcours pour former des jeunes de niveau BAC+2 aux métiers de l'Internet et de responsable informatique. La formation MIAW d'une manière générale a des objectifs scientifiques et surtout professionnels bien identifiés et s'inscrit avec ses deux parcours (MIAW ASR2I) et (MIAW DAW2I) dans l'offre globale de l'établissement.

Pour le Parcours Développement avancé d'Applications Web Internet et Intranet (DAW2I), il est chargé de développement Web en Front-End et Back-End, et intégration de produits et de services Intranet ou/et Internet. Pour le Parcours Administration et Sécurisation des Réseaux et services Internet et Intranet (ASR2I), il est chargé de l'administration et la gestion d'un parc informatique, la supervision et la sécurisation d'un réseau local, et de l'intégration de produits et de services Intranet ou/et Internet. Les postes visés sont intermédiaires entre des techniciens supérieurs et des ingénieurs.

Savoir-faire et compétences

Pour le Parcours Développement avancé d'Applications Web Internet et Intranet (DAW2I):

1. Modéliser des données pour mieux intégrer les services web, concevoir et réaliser des sites web Intranet et Internet, CMS, programmer côté client et serveur.

2. Développer des applications WEB à partir des langages de haut niveau après avoir défini avec le client les besoins et le cahier des charges.

3. Intégrer des services et des applications WEB aussi bien pour un Intranet que pour l'Internet.

4. Maîtriser et paramétrer les outils de collaboration entre les applications web.

Pour le Parcours Administration et Sécurisation des Réseaux et services Internet et Intranet (ASR2I):

1. Modéliser des données pour mieux intégrer les services web, concevoir et réaliser des sites web Intranet et Internet, CMS, programmer côté client et serveur.

2. Configurer un réseau local pour un ensemble de postes informatiques, dans un environnement hétérogène (Windows, Linux) et assurer l'interconnexion avec le monde extérieur.

3. Administrer au quotidien un parc hétérogène de postes serveurs et bureautiques rattachés au réseau informatique pour garantir, en permanence, leur disponibilité et leur sécurité.

4. Intégrer des solutions de sécurité des applications et des données.

Durée

Une année Universitaire

Dates

De mi-septembre 2021 à mi-septembre 2022

Echanges internationaux

Des échanges ont été réalisés dans le cadre du projet de coopération France-Mexique MEXPROTEC. En effet, des étudiants mexicains ont suivis la formation à l'université d'Evry.

Cette formation est conventionnée avec le CFA EVE.

CFA EVE
CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

01 60 79 54 00 cfa@cfa-eve.fr http://www.cfa-eve.fr/

Organisation

La formation est organisée en 6 Unités d'Enseignements. 3 UEs (UE1, UE2 et UE3) pour le tronc commun. L'UE4 dédié à chaque parcours. Les deux autres UEs (UE5 et UE6), respectivement l'une dédié aux projets tutorés et l'autre aux activités en entreprise .

Tronc commun :
UE1 (Communication et Connaissance de l'Entreprise) : 8 ECTS
UE2 (Intégration des réseaux locaux et développement intranet et internet) : 11 ECTS
UE3 (Développement des services WEB intranet et internet) : 11 ECTS

Parcours 1 : UE4 Administration et Sécurisation des Réseaux et services Intranet et Internet (ASRII) : 12 ECTS

Parcours 2 : UE4 Développement Avancé d'applications Web Intranet et Internet (DAWII) : 12 ECTS

UE5 (projets tuteurés) : 8 ECTS

UE6 (Activités en entreprise) : 10 ECTS

Rythme d'alternance

- Septembre, octobre, novembre et décembre : une semaine sur deux en entreprise
- De janvier à mai : deux semaines successives par mois
- A partir du mois de juin : 100% en entreprise.

Stages

16 semaines (Mai-Aout)

Stages et projets tutorés

Les projets tuteurés sont réalisés en groupe d'étudiants formés de deux Licences professionnelles. En effet, depuis la rentrée 2013 et en collaboration avec le responsable de la licence E-Commerce et Marketing Numérique (ECMN) au département TCE de l'IUT d'Evry, nous avons mis en place ce procédé permettant à nos étudiants de travailler en équipe sur des projets proposés par des entreprises et de partager leurs connaissances (en communication du web et en techniques). Travaillant en autonomie et au-delà de la mise en pratique des connaissances théoriques et techniques, les étudiants élaborent un cahier des charges, contrôlent la gestion du temps de travail et apprennent à respecter des délais ce qui les aide à maîtriser la conduite d'un projet. Ces projets tuteurés sont suivis par un véritable chef de projet professionnel sur des journées dédiées et le représentant de l'entreprise qui a proposé le projet

Contrôle des connaissances

Les Modalités de contrôle des connaissances sont fournies aux étudiants dès la première semaine de cours, et explicitées en détail lors de la réunion de rentrée. Elles comprennent notamment les informations sur les coefficients des matières, unités d'enseignement et les ECTS. Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) font l'objet d'un contrôle des services de l'Université

UEVE avant approbation par les différents conseils de l'Etablissement.

Les règles de validation des compétences sont définies au niveau des matières. Elles sont précisées aux étudiants par l'enseignant chargé de la matière lors des premières séances (préalablement discutés avec le responsable de la formation). Elles varient selon la durée de l'enseignement, l'importance des projets éventuels, le nombre de TD pouvant être rendus, les devoirs surveillés. Les poids entre les différentes évaluations dans une même matière sont définis par l'enseignant en concertation avec le responsable de la formation.

Passerelles

La Licence professionnelle étant une formation spécialisée et destinée à l'insertion professionnelle, il n'y a pas de passerelle vers d'autres formations pour une réorientation avec conservation de tout ou partie des crédits ECTS acquis.

En savoir +

- **Consulter la fiche sur le site de l'IUT :** https://www.iut-evry.fr/nos-formations/lp/lp-metiers-de-linformatique-applications-web/

Modalité d'accès

Admission

- Admission : sur dossier, tests de connaissances, et éventuellement entretien.

- Dépôt de candidature : de mars à juin.

Conditions d'admission

Etudiants, Salariés, demandeurs d'emploi, individuels en reprise d'études :

- Titulaire d'un diplôme Bac +2 (L2, DUT, BTS SIO, BTS IRIS, DEUST, …) dans les domaines de l'Informatique, Scientifiques et Techniques ou de Gestion de niveau III.

- Bénéficiant d'une procédure VAP (Validation des Acquis Professionnels) avec une expérience professionnelle dans le domaine concerné par la Licence.

Pré-requis nécessaires

Des connaissances dans les domaines de l'Informatique, Scientifiques et Techniques ou de Gestion de niveau III, en lien avec le diplôme Bac+2 déjà obtenu.

Validation des Acquis de l'Expérience

L'entrée dans le dispositif VAE fait l'objet d'un avis du Responsable de la formation qui valide généralement les candidatures pouvant prétendre à une VAE totale, même si certaines Unités d'Enseignement ne semblent pas couvertes totalement. Le nombre d'entrée dans le dispositif une année peut ne pas aboutir immédiatement à un passage en Jury du fait des compléments demandés ou de l'abandon temporaire ou non du candidat. Lors de son avis préliminaire négatif, le Responsable de la formation précise les domaines pour lesquels un renforcement des compétences est nécessaire. Les personnels du service de la VAE connaissent parfaitement les règles d'entrée en VAE et seuls les dossiers recevables sont transmis par le service VAE pour validation par le Responsable de la formation. Le dispositif VAE prévoit un accompagnement personnalisé par un collaborateur du service VAE et un entretien approfondi sur le mémoire du candidat avec l'enseignant référent (le responsable de la LP MIAW généralement) et le professionnel qui seront membres du jury. Compte-tenu de l'existence de nombreuses certifications professionnelles sur les technologies, de l'origine des candidats qui ne disposent pas toujours d'un diplôme de niveau III, de la nécessité de conserver la forte notoriété de la LP MIAW, seuls les candidats pouvant justifier d'une VAE totale sont conviés à se présenter au Jury de VAE. Les autres candidats reçoivent les recommandations sur les formations complémentaires à suivre, ou sur la clarification de certaines parties de leur expérience professionnelle. Il n'est pas demandé aux candidats de disposer de toutes les technologies enseignées car ces dernières ne couvrent pas le périmètre total des technologies, ils doivent justifier de la maîtrise de domaines technologiques caractérisant la formation LP MIAW.

Les inscriptions pour l'année 2021/2022 sont ouvertes jusqu'au 30 juin 2021.

Et après

Poursuite d'études

Environ 60% des diplômés choisissent la poursuite d'études mais toujours en apprentissage. La plupart d'entre eux

intègrent des écoles d'ingénieurs privés axés sur l'informatique et le développement Web. Comme nos diplômés
choisissent de continuer en apprentissage, les chances pour signer un CDI après les deux ans d'études restent importantes.

Insertion professionnelle

40% des diplômés choisissent l'insertion directe dans la vie active, généralement un CDI est signé dans les six mois qui suivent l'obtention du diplôme.

Admission

Etudiants, Salariés, demandeurs d'emploi, individuels en reprise d'études :

- Titulaire d'un diplôme Bac +2 (L2, DUT, BTS SIO, BTS IRIS, DEUST, …) dans les domaines de l'Informatique, Scientifiques et Techniques ou de Gestion de niveau III.

- Bénéficiant d'une procédure VAP (Validation des Acquis Professionnels) avec une expérience professionnelle dans le domaine concerné par la Licence.

Contrôle des connaissances

Les Modalités de contrôle des connaissances sont fournies aux étudiants dès la première semaine de cours, et explicitées en détail lors de la réunion de rentrée. Elles comprennent notamment les informations sur les coefficients des matières, unités d'enseignement et les ECTS. Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) font l'objet d'un contrôle des services de l'Université UEVE avant approbation par les différents conseils de l'Etablissement.

Les règles de validation des compétences sont définies au niveau des matières. Elles sont précisées aux étudiants par l'enseignant chargé de la matière lors des premières séances (préalablement discutés avec le responsable de la formation). Elles varient selon la durée de l'enseignement, l'importance des projets éventuels, le nombre de TD pouvant être rendus, les devoirs surveillés. Les poids entre les différentes évaluations dans une même matière sont définis par l'enseignant en concertation avec le responsable de la formation.

Infos pratiques

IUT Roméro, Evry